



PHOTO SLC

L'ÉDITO



Le flash@die du mois d'avril est traditionnellement consacré à présenter les chiffres du budget voté par le conseil

municipal. Sans être exhaustif, ce numéro apporte un éclairage sur les orientations prises. Les choix effectués ont parfois été imposés par le contexte budgétaire, mais je suis persuadé que la ville de Die et le Diois disposent des capacités pour s'adapter aux enjeux de demain.

Gilbert Trémolet, Maire de Die

FINANCES

À LA UNE > BUDGET 2015 Un contexte national défavorable

BAISSE ACCENTUÉE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les collectivités sont depuis 2014 marquées par un "effet de ciseau" avec une évolution simultanée de leurs charges réelles (à la hausse) et de leurs recettes réelles (à la baisse), suite notamment à la diminution des dotations de l'État. Entre 2014 et 2017, le tableau ci-contre illustre la baisse des recettes de Dotation globale de fonctionnement (DGF) pour la commune de Die soit, sur la période, une baisse des crédits versés cumulée d'environ 638 752 €.

(en €)	Projection baisse DGF	Écart/2013
2013	899 438	0
2014	864 000	- 35 438
2015	769 000	- 130 438
2016	696 000	- 203 438
2017	630 000	- 269 438

Écart total : - 638 752

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2015 = 5 453 748 €



BUDGET GÉNÉRAL	4 292 807 €
EAU	616 163 €
ASSAINISSEMENT	264 650 €
CAMPING	278 775 €
MICRO CENTRALE	1 353 €

(Illustration en €, hors ZAC de Chanqueyras)

Le budget de la commune est constitué d'un budget général (78%) représentant l'essentiel des charges de structure de la ville (voirie, éducation, bâtiments communaux, personnel...).

Il est complété par des budgets annexes (22%) pour les services de l'eau, de l'assainissement, le camping et la micro-centrale, gérés directement par la ville de Die.

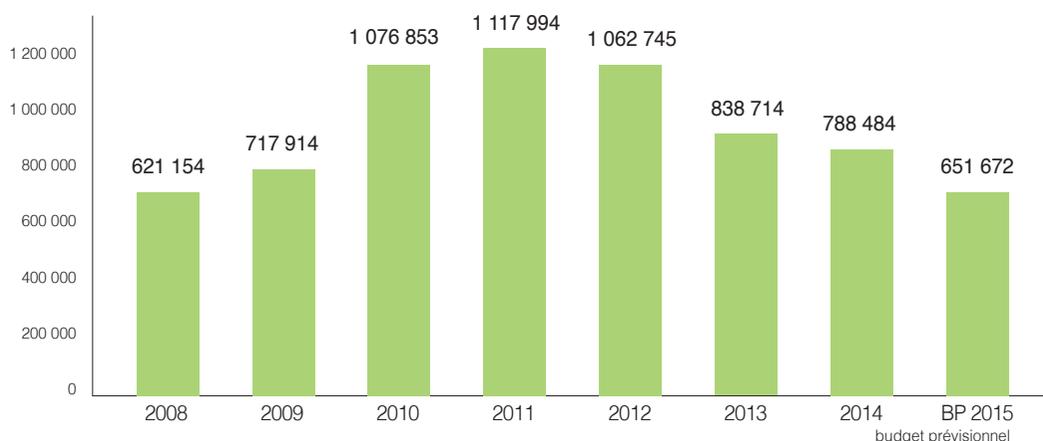
HAUSSE DE CERTAINES CHARGES

Depuis la rentrée de septembre 2014, par exemple, la commune de Die applique la réforme des rythmes scolaires (TAP) en recherchant la mise en œuvre d'activités diversifiées et de qualité pour les enfants. Cette réforme représente toutefois un coût annuel significatif estimé à 68 000 € dont une partie est compensée par l'aide de l'État, une participation des parents et des communes de résidence (coût net pour la ville de Die : 32 600 €).



► L'enjeu : maîtriser nos dépenses pour conserver des capacités à investir

Le financement des investissements dépend principalement de l'excédent généré par la commune dans son fonctionnement (écart entre ses recettes et ses dépenses). Cet excédent, autrement appelé capacité d'autofinancement, est en nette diminution par l'effet d'une hausse soutenue des dépenses de fonctionnement depuis 2012 à laquelle s'ajoute le contexte national évoqué page précédente. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'autofinancement de la commune de 2008 à 2015. Des efforts sont menés pour freiner et inverser cette tendance.



AGIR SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales actions sont dirigées vers la réduction des dépenses de fonctionnement, en tenant compte des dépenses obligatoires (exemple masse salariale). Un effort a été amorcé en ce sens dès avril 2014 qui va se poursuivre au cours des prochaines années. L'objectif est de préserver le service public en identifiant des solutions en partenariat avec les utilisateurs, les acteurs du service ou encore la Communauté des communes du Diois. Dès 2014, la capacité d'autofinancement réalisée sur le budget général (788 484 €) a ainsi été supérieure aux attentes (522 795 € prévus). En 2015, en dépit de fortes rigidités et du contexte défavorable il est prévu de maintenir cet indicateur à 651 672 €. Certaines dépenses, légalement obligatoires ou résultant d'engagements passés, sont incompressibles et entraînent une rigidité du budget de fonctionnement, assez forte pour la ville de Die. La commune doit donc trouver des solutions dans un cadre contraint.

CONTINUER À INVESTIR

Dans ce contexte, nous devons poursuivre nos investissements pour préparer l'avenir. Le programme global sera de 3 810 860 € en 2015, soit l'un des montants les plus élevés de ces dernières années, avec une orientation particulière en faveur des économies d'énergie et de la préservation de l'environnement.

- > **Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Chanqueyras** : Engagement des travaux sur ce projet d'avenir qui prévoit 270 logements dont 150 à caractère social en locatif ou accession (1 785 532 € au budget 2015).
- > **École et cantine scolaire** : 420 537 € pour la mise aux normes et l'extension des locaux.
- > **Travaux de voirie** (116 687 €), **d'éclairage public** (77 087 €) et **d'aménagement** (seuil sur la rivière Meyrosse 25 339 €).
- > **Études d'aménagement** : Porte Ouest, cheminements doux, accessibilité (total études : 70 000 €).
- > **Création de points propres** semi enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif (166 136 €).
- > **Réseau d'eau** : Réfection de la conduite d'alimentation (170 791 €) et amélioration du rendement (95 052 €).
- > **Création d'une microcentrale** hydro-électrique (222 050 €).

Au final, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de préserver la capacité à investir en contenant l'endettement dans des limites raisonnables sans accroître les taux de fiscalité locale et en restaurant la trésorerie de la commune. C'est un budget résolument tourné vers l'avenir et plus particulièrement consacré à améliorer l'attractivité de notre ville.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Elles s'établissent en 2015 à 216 895 €* au lieu de 218 000 € en 2014. À l'instar de la très grande majorité des villes de France, des départements et des régions, un effort a dû être effectué en ce qui concerne le budget aux associations en tenant compte des subventions nouvelles versées au titre de la mise en place des Temps d'Activité Péri éducatifs. Cependant, les subventions aux associations caritatives ont été accrues (Croix rouge, Secours populaire, Restos du cœur) et dans l'ensemble, l'aide au secteur éducatif a été maintenue.

* Ces subventions sont inscrites dans le budget communal aux comptes n° 6574 (132 395 € sur 202 150 € inscrits à ce compte) et n° 67443 (délégation de service public – théâtre et cinéma : 84 500 €).

PAS DE HAUSSE DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE !

Les taux d'impôts locaux sont maintenus en 2015 et s'établissent comme suit :

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti	Taxe additionnelle FNB	CFE (Cot. fonc. entreprises)
DIE 2015	18,37%	16,72%	45,02%	50,03%	20,67%
STRATE*	17,72%	16,16%	47,02%	36,80%	19,85%

* Données disponibles 2013.

DÉSENDETTER LE BUDGET GÉNÉRAL

Des efforts sont engagés pour limiter le recours à l'emprunt sur le budget communal. En 2014, l'encours de la dette a été réduit de 288 000 €. En 2015, il est prévu de le réduire à nouveau de 297 000 €. Cet effort de réduction de l'endettement sur le budget communal doit permettre de mobiliser un emprunt spécifique sur le lancement de la ZAC de Chanqueyras. La commune se porte ainsi candidate à l'obtention d'un prêt à taux d'intérêt de 1,6% sur 15 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce type d'emprunt offre également la possibilité de le rembourser progressivement sans pénalité, au fur et à mesure de l'avancée de l'opération. Seuls les intérêts sont inscrits au budget communal pendant la durée de l'emprunt.

Une gauche citoyenne pour Die

Les budgets communaux en 2015

Ces budgets nous permettent de connaître la réalité des projets de la commune. Les budgets Eau, Assainissement, Camping, Microcentrale et ZAC ont suscité quelques remarques mais nous les avons approuvés. Nous avons voté "pour" car les investissements en cours, programmés de longue date, sont indispensables à la qualité de vie dans le Diois : alimentation en eau potable propre et sécurisée, rejets maîtrisés dans la Drôme, qualité de l'accueil touristique, énergie renouvelable, construction de logements sociaux (et toujours pas d'investisseurs privés...).

En revanche, le budget principal de la commune révèle des orientations politiques que nous ne pouvions pas approuver.

En effet, sous prétexte d'austérité budgétaire, le budget de fonctionnement s'est vu amputer de 56 000 € dans les dépenses sociales, culturelles et sportives : -35% au CCAS (Centre communal d'action sociale) et -25% pour les associations. Or, si la baisse des dotations de l'État est une réalité, elle n'est pas si importante qu'il faille tailler à ce point dans le budget de fonctionnement.

Un autre choix était possible : maintenir le budget de fonctionnement dans son état actuel et réduire une partie du reversement au budget d'investissement. Choix d'autant plus simple que la plupart des projets d'investissement de la commune sont annulés, reportés ou transférés à la Communauté des communes : maison des associations, halte-garderie, maison de santé, Résidence intergénérationnelle, réseau de chaleur bois. Quant aux projets de piscine couverte ou la création de 200 places de parking, ils ne sont inscrits nulle part. Par contre, le projet de vidéo-surveillance apparaît parmi les fiches-projets mais sans dotation budgétaire... Un effet d'annonce pour faire patienter ceux qui ont cru à cette promesse irréalisable !

Il reste le projet d'aménagement du quartier et de la place Saint-Pierre dont nous attendons toujours la première réunion de concertation à laquelle nous devons être associés...

En conclusion, nous disons que c'est un budget sans vision et sans ambition qui a été adopté par la majorité, un budget très marqué politiquement. Dans le contexte actuel, nous aurions opté pour un budget responsable, en privilégiant les investissements permettant de réaliser des économies à long terme, notamment par un programme d'économie d'énergie et d'isolation des bâtiments municipaux, en maintenant l'aide à la solidarité, aux sports, à la culture et à la vie associative qui sont les poumons de la vie locale.

Philippe Leeuwenberg, Ghislaine Ribard, Pierre Gautronneau, Danielle Herzberg, Gilles Delimal

Pour Die Naturellement

Faire du développement durable un objectif général

Un an s'est écoulé. Les premières décisions prises par le conseil municipal ont souvent rejoint des propositions que nous avons formulées ou partagées pendant la campagne électorale. Études pour l'aménagement du quartier Saint-Pierre, logements sociaux sur Chanqueyras, maison de santé au centre-ville, qualité du renouvellement de la délégation de services publics pour le cinéma, stabilité des taux d'imposition, sont autant de points que nous soutenons.

La mise en place des temps d'accueil périscolaires était un chantier difficile qui a également fait l'objet d'une approbation unanime.

J'ai fait connaître notre désaccord sur quelques points comme la vente de terrain communal, car nous pensons que la commune devrait avoir pour principe de ne pas se dessaisir de son patrimoine, ou l'augmentation forte de l'abonnement à l'eau potable et la hausse du prix du m³ d'eau, dont la nécessité n'était pas démontrée devant le conseil.

Les questions d'équilibre budgétaire sont au cœur des temps qui viennent. La dette ne peut pas croître, le niveau d'imposition non plus. La baisse des dotations de l'État et la hausse des charges, notamment par transfert de compétences, sont réelles. Le travail engagé sur l'assainissement des finances municipales est indispensable. Il faut cependant prendre garde à la plus grande concertation et à la plus grande équité, notamment avec les associations.

La commune de Die assure également des charges spécifiques liées à sa situation de ville centre ; la discussion se développe forcément avec l'intercommunalité pour bien répartir les efforts.

D'autres chantiers se précisent. Lors du conseil municipal du mois de mai, la création officielle de la commission municipale "Biodiversité-Eau-Énergie" sera à l'ordre du jour. En perspective, les premiers projets : la tarification sociale et écologique de l'eau, la stratégie d'économies d'énergie, la biodiversité dans la ville. Des groupes de travail seront créés pour accueillir toutes les idées constructives.

Après une année de mise en place et de gestion des urgences, nous espérons que la deuxième année voit se développer les espaces de concertation et de construction de projets, et la prise en compte dans chaque projet de la priorité du développement durable : chaque réalisation communale pourrait être à la fois efficace économiquement, utile socialement et bonne pour l'environnement. Nous proposons d'en faire un objectif général.

Didier Jouve, Pour Die Naturellement

CULTURE

MUSÉE À l'issue de travaux menés en 2014/2015, les nouveaux locaux ont été inaugurés au musée de Die le 10 avril dernier. Le musée est désormais doté notamment d'un espace documentaire sur l'archéologie et l'histoire locale, et d'un nouveau bureau "mutualisé" entre les services culturels municipaux et les associations patrimoniales de Die. Par ailleurs, des travaux de restauration de collection ont été réalisés. Au total, cette opération a représenté un investissement de 50 700 € avec une aide Leader de près de 28 000 €. Cette inauguration a été l'occasion d'honorer l'œuvre scientifique d'Henri Desaye, ancien conservateur du musée (de 1967 à 1999), en attribuant son nom à la bibliothèque du musée.



Remerciements : entreprises Bessat, Mollard, ESAT de Recoubeau, services techniques municipaux, Syndicat de la clairette de Die et des vins du Diois (inauguration).



L'AGENDA

▶ Prochains conseils municipaux : mercredi 13 mai et mercredi 1^{er} juillet à 19h.

ATTENTION ! Prochainement, le flash@die sera principalement diffusé par mail. Pour recevoir votre bulletin municipal, inscrivez-vous maintenant sur www.mairie-die.fr. La version papier restera disponible en mairie et dans les lieux publics.

SOCIAL

ROMPRE L'ISOLEMENT Depuis bientôt un an, une équipe de bénévoles de l'association des Petits Frères des Pauvres rend régulièrement visite à des personnes âgées à domicile ou en maisons de retraite. Depuis 1946, cette association non confessionnelle accompagne les personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves. ▶ T. 07 78 41 83 28 - diois@petitsfreres.asso.fr

SPORT

SKI ALPIN Menuisier à l'ESAT de Recoubeau, et membre depuis 2012 de l'équipe de France de ski alpin en sport adapté, Grégory Sanchez a été sélectionné pour les championnats du monde en Suède ce mois d'avril. Un grand bravo et tous nos vœux à ce jeune champion !

INFO-PRÉVENTION

ZONE DE RENCONTRE Nous vous rappelons que tout le centre-ville de Die est en zone de rencontre : ouverte à tous les modes de transports, la vitesse y est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires. ▶ www.securite-routiere.gouv.fr

EXPOSITION EN MAIRIE

DU 4 AU 12 MAI (ENTRÉE GRATUITE) Expo réalisée par la municipalité, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels, l'Agence de l'eau et le ministère de l'Écologie et du Développement durable, sur les thèmes "Une forêt, une communauté vivante" et "Les zones humides de notre territoire". ▶ Programme sur www.mairie-die.fr



De gauche à droite : statue de la brebis à la valise, Grégory Sanchez, affiche des Espiègleries 2015.

UNE VILLE POUR TOUS

QUARTIERS La réunion du quartier de La Chargière s'est tenue le 3 mars dernier, avec Gilbert Trémolet, Céline Reynaud, déléguée à la vie des quartiers, et les élus en charge des travaux, de l'éducation, de la culture et de la sécurité routière. Une cinquantaine de riverains étaient présents pour échanger sur les améliorations souhaitées dans le quartier. La soirée s'est agréablement terminée autour d'un verre de clairette. D'autres réunions de quartier seront programmées prochainement.

CONCOURS VILLE FLEURIE Cette année, le concours est ouvert à tous, particuliers et commerçants. Les jardiniers ont le choix entre trois catégories : *Terrasse-Balcon-Façade*, *Jardin* ou *Potager fleuri* (nouveau 2015). Nous comptons sur votre participation pour une ville toujours plus belle ! ▶ Inscriptions jusqu'au 5 juin en mairie et sur www.mairie-die.fr

POINT TRAVAUX

▶▶▶ **POINTS PROPRES** Les containers semi-enterrés sont installés sur 16 sites et la reprise des pourtours sera bientôt réalisée. Les 11 autres emplacements doivent faire l'objet de sondages archéologiques préalables. ▶▶▶ **AIRE DE MEYROSSE** Un mur de soutènement, un escalier et une rampe d'accès à l'esplanade ont été créés, libérant ainsi quatre places de parking supplémentaires. Le chantier a été réalisé par les ateliers municipaux. ▶▶▶ **PORTE OUEST** L'analyse des offres des cinq candidats préretenus est en cours, pour un choix courant mai. ▶▶▶ **RAYS** Les 3^e et 4^e tranches seront raccordées au mois de mai. Des compteurs extérieurs vont être posés sur une dizaine de points du réseau pour comptabiliser et rechercher les fuites la nuit.

Transhumance : hommage à André Pitte devant la statue de la brebis à la valise, aire de Meyrosse, le samedi 20 juin à 15h30. Collation offerte par la Mairie de Die.

ANIMATIONS

SAM. 2 MAI > SOIRÉE MÉDIÉVALE organisée par les Amis de l'Orgue : 19h : conférence "La cathédrale au Moyen-Âge" (entrée libre). 20h30 : récital musique baroque et chants (10 €/8 € adhérents/gratuit -12 ans). 22h : dîner et animations médiévales (réserv. 06 81 55 45 21/17 €). ▶ <http://orguendye.free.fr>

14-15-16 MAI > LES ESPIÈGLERIES proposent concerts, spectacles, ateliers, dégustations, promenade et corrida, expo, apéros musicaux, banquet... avec, entre autres *La Nuit des Rois* d'après Shakespeare par le Théâtre du Fenouillet, le groupe Évasion, Fatum Fatras et son Klezmer Spaghetti... Légèreté, pétillance et joie de vivre restent les maîtres mots de cette 4^e édition ! ▶ www.les-espiegleries.com

16 MAI > MARCHÉ DES POTIERS place du Mazel, 9h-19h : 40 potiers exposants, démonstrations, ateliers enfants, films et concert. ▶ www.marchepotierdie.com

VEN. 19 JUIN > LA VALSE À 1000 GENS rassemblera plus de 500 musiciens sur la place de la République à 18h30 pour une valse partagée avec le public, composée par André Stoketti, enseignant à l'École de musique et d'arts plastiques de la ville de Die. ▶ Partitions & MP3 sur www.valse1000gens.com

19-20-21 JUIN > FÊTE DE LA TRANSHUMANCE Pour sa 25^e édition, la Fête met à l'honneur *Le pastoralisme, d'une génération à l'autre...* Tradition ancestrale, le pastoralisme a su évoluer et s'adapter au monde moderne, entrant dans le 21^e siècle sans pour autant perdre son identité, toujours transmise des anciens aux plus jeunes. Stands, expos, projections, ateliers, spectacles et animations, et bien sûr, le grand défilé du troupeau et le repas des éleveurs... ▶ Renseignements OT Die, 04 75 22 03 03. Programme complet à partir de mai 2015 sur www.theatre-de-die.com